



Les dispositifs d'aides pour soutenir la numérisation des TPE- PME



ENJEUX

En cette période de profonde transition, la transformation numérique est un enjeu prioritaire pour les entreprises afin de faire face au confinement et aux fermetures administratives (vendre à distance, gagner en visibilité, communiquer etc.).

Nous vous proposons ci-après de parcourir l'ensemble des dispositifs d'aides mis en œuvre pour soutenir la numérisation des TPE/PME.

I. UN PLAN DE RELANCE POUR ACCELERER LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES ENTREPRISES

Dans le cadre de la loi de finances rectificatives de juillet pour accompagner la relance de la numérisation des entreprises françaises, deux dispositifs distincts sont mis en place pour soutenir la compétitivité des TPE et PME et leur permettre de maintenir/créer de l'emploi sur le territoire :

- > Sensibilisation et accompagnements collectifs des TPE et PME de tout secteur à la numérisation, via les actions de France Num (diagnostics numériques, formations-actions, campagne de sensibilisation) : www.francenum.gouv.fr
- > Dispositif d'audit et d'accompagnement des PME et ETI ayant déjà acquis un premier niveau de maturité numérique, quel que soit leur secteur, dans l'implémentation de solutions d'intelligence artificielle afin de moderniser leur outil de production au moyen de l'intelligence artificielle avec IA Booster ;

Pour en savoir plus, téléchargez l'intégralité du dossier plan de relance. La partie consacrée à la numérisation des TPE, PME et ETI est à retrouver page 153 et 154 du document ciaprès :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fichemesures.pdf

II. ZOOM SUR LES AIDES FRANCE NUM POUR LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

L'initiative gouvernementale France Num a pour objectif d'accompagner les TPE et PME dans leur transformation numérique en vue du développement de leur activité. Cette plateforme, pilotée par la Direction générale des entreprises, centralise ainsi de nombreux dispositifs pour soutenir la numérisation des TPE/PME.

Trouver un expert numérique proche de chez soi

Sur le portail France Num, vous pouvez accéder à la rubrique « [trouver un accompagnement](#) » pour être conseillé par un expert de la transformation numérique. Vous devez préciser votre besoin (être visible sur internet, vendre sur internet, se former et recruter etc.) afin d'accéder à la liste des partenaires par région.

Trouver un accompagnement

- Précisez votre besoin
- Sélectionnez votre secteur d'activité
- Renseignez une commune ou un code postal

VALIDER

Sélectionner des ressources pratiques pour comprendre les enjeux et mettre en œuvre des outils numériques

La rubrique « [Comprendre le numérique](#) » permet d'accéder à des ressources utiles (guides, vidéos, infographies, bonnes pratiques etc.) pour réussir votre transformation numérique.

[CHOISIR UN SUJET]							Masquer
 Tous les sujets	 Faire un plan d'action numérique	 Etre visible sur internet	 Développer sa clientèle	 Vendre sur internet	 Améliorer mes processus internes	 Se former et recruter	
 Protéger mon entreprise	 Utiliser les données	 Travailler différemment	 Etre innovant	 Actualités	 Financements	 Témoignages	

Evaluer sa maturité numérique

De nombreux diagnostics en ligne sont proposés dans la rubrique « [Tester sa maturité numérique](#) ». Ils visent à évaluer la maturité numérique de votre entreprise en fonction de vos priorités pour piloter votre stratégie et agir.



Evaluez la maturité numérique de votre entreprise en moins de 15 minutes

Répondez au questionnaire de maturité numérique en ligne spécialement pour les entreprises industrielles (par Visiativ).

LIRE LA SUITE



Digiscan : Mesurez la maturité numérique de votre entreprise

Découvrez l'outil d'évaluation 360 degrés de la numérisation pour votre PME industrielle (par Agoria en Belgique).

LIRE LA SUITE



Autodiagnostic numérique pour les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire

Associations, coopératives, mutuelles ou fondations : 15 minutes pour réaliser le diagnostic de la maturité numérique de votre structure (par Uniformation).

LIRE LA SUITE



Calculer la maturité numérique de votre entreprise

Estimer la transition de votre entreprise au numérique pour s'adapter aux changements de l'économie d'aujourd'hui et de demain (par le CNAM Grand-Est).

LIRE LA SUITE



Testez votre "santé digitale" (en cybersécurité)

Faites le test de sécurité numérique pour connaître et avoir les bons réflexes pour vous protéger (par Safeonweb).

LIRE LA SUITE



Evaluer son site Internet

Testez votre site Web pour l'améliorer dès aujourd'hui (par la Banque de développement du Canada).

LIRE LA SUITE



Evaluer l'empreinte environnementale de votre site Internet

Comment mesurer l'impact environnemental de votre site Internet pour diminuer son empreinte écologique (par Green IT).

LIRE LA SUITE

AFFICHER PLUS

Accompagner les TPE, artisans et commerçants dans leur numérisation

Un guide pratique pour l'accompagnement des commerçants a été mis à disposition par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Ce guide recense les conseils et bonnes pratiques pour aider les TPE et PME à maintenir leur activité économique (ci-après le lien vers le [guide](#)).



FICHE CONSEIL

COVID-19

Covid 19 - TPE, artisans, commerçants,
comment le numérique peut-il vous aider à maintenir votre activité économique pendant la crise sanitaire ?

III. CLIQUE MON COMMERCE, UNE INITIATIVE DE REFERENCEMENT DES OFFRES PROMOTIONNELLES EN MATIERE DE NUMERIQUE

Pour aider les commerçants, artisans et restaurateurs à maintenir une activité et favoriser la vente en ligne pendant cette période de confinement, le ministère de l'Economie et des Finances, propose un référencement de tous les prestataires d'e-commerce qui apportent des solutions gratuites (ou avec une offre promotionnelle importante).

Regroupés sur le site clique-mon-commerce.gouv.fr, l'objectif est de proposer des solutions numériques, labellisées par le Gouvernement pour :

- > Rejoindre une plate-forme de vente en ligne (market place),
- > Mettre en place une solution de logistique/livraison,
- > Proposer des solutions de paiement en ligne,
- > Créer un site internet pour leur entreprise et communiquer à distance avec leurs clients.

MON COMMERCE CONNECTÉ
C'EST SIMPLE ET C'EST MAINTENANT

Commerçants, artisans, restaurateurs, bienvenue sur Clique Mon Commerce.
Remplissez ces informations et découvrez les aides et outils au plus près de chez vous :

Vous êtes ?

Un artisan Un commerçant Un restaurateur

Sur quoi porte votre besoin de numérisation ?

Toutes les solutions Communiquer avec mes clients (via internet) Développer un site marchand

M'assurer un référencement sur une place de marché Proposer un paiement en ligne Proposer un service de livraison

IV. DES AIDES FINANCIERES POUR SOUTENIR LA NUMERISATION DES TPE/PME

Au-delà du Plan de relance, l'État et les collectivités territoriales soutiennent financièrement les mesures pour favoriser la continuité d'activité économique des TPE PME, via des aides financières à la transformation numérique :

- > Un « chèque numérique » de 500 € sera versé aux TPE et PME afin d'accompagner leur digitalisation et permettre une continuité de leur activité économique. Ce chèque permet de couvrir les coûts liés au lancement d'une activité en ligne, tels que la création d'un site internet, l'adhésion à une plateforme en ligne, l'acquisition d'un logiciel ou la rémunération d'une prestation d'accompagnement. Cette aide financière sera accordée sur présentation de factures à l'Agence de services et de paiement ([ASP](#)) ;

- > Des aides et subventions régionales, pour aider les entreprises à construire un premier projet de transformation numérique, sont recensées sur le site de France Num dans la rubrique « [Financer son projet](#) ». Une synthèse des aides financières pour la numérisation des entreprises est également disponibles sur le site de France Num (lien ci-après : [aides régionales](#)) ;



Financez votre projet de transformation numérique

Renseignez une commune ou un code postal.

Vous êtes une entreprise de ?

Votre entreprise a été créée il y a combien de temps ?

Votre secteur d'activité ?

A combien évaluez-vous votre besoin d'aide financière ? (€)

CONSULTEZ VOTRE RECOMMANDATION FINANCIÈRE

- > Une exclusion du chiffre d'affaires réalisés, sur les ventes à emporter durant la période de confinement, sera faite dans le calcul des aides au titre du fond de solidarité (lien ci-après : [fond de solidarité](#)) ;
- > Une aide à l'investissement opéré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) à destination des PME et ETI du secteur industriel, souhaitant réaliser un investissement dans les technologies de l'industrie du futur (exemple : outils de robotisation ou de fabrication additive etc.).
 - o Dispositif ouvert jusqu'au 31/12/2020 dont la demande de subvention est à adresser au guichet de l'[ASP](#).
 - o La liste des biens éligibles et le montant et calcul de l'aide sont accessibles [ici](#).

V. SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS D'AIDES MIS EN ŒUVRE POUR SOUTENIR LA NUMERISATION DES TPE/PME

